



**BULLETIN D'INSCRIPTION
BOURSE D'ÉCHANGES
CINÉ/PHOTO/VINYLES/DVD/AFFICHES
D'AUVILLAR
DIMANCHE 21 AOÛT 2022**

Règlement : La manifestation est ouverte aux particuliers, associations et professionnels.

L'association « Les Tontons font leur cinéma » décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et/ou de sinistre des objets.

L'accueil se fera entre 8 et 9 heures afin que la bourse soit prête pour 10h00.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél. :

Mail :

Réservation : mètres et tables.

Formalités :

Retour du bulletin d'inscription avant le 20 juillet 2022, à l'adresse suivante :

Les tontons font leur cinéma

1, rue du Palais

82340 AUVILLAR

ou par mail à laboursedestontons@gmail.com

Fait à Auvillar, le

Signature

Règlement

Dans le cadre du festival *Étoiles & Vieilles Bobines*, l'association *Les Tontons font leur cinéma* organise une Bourse d'échanges Ciné/Photos/Vinyles le dimanche 21 août 2022 place de la Halle à Auvillar (82).

Sont admis à l'exposition, la vente, l'achat, l'échange de matériel de photographie ou de cinéma d'occasion pour les professionnels et les particuliers, ainsi que vinyles, DVD, livres, affiches, et tous objets se rapportant au cinéma sous réserve qu'ils soient la propriété des participants.

Les frais de participation sont gratuits pour la première année. Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de tables par exposant. Les emplacements seront attribués par les organisateurs, les participants en seront informés à leur arrivée.

Les réservations seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription, dans la limite des places disponibles et ne seront valables qu'avec les dossiers complets. Les exposants qui se présenteraient le jour de la bourse sans réservation s'exposent à un refus d'accès en cas de manque de place.

Les réservations seront confirmées par retour de mail. Dans le cas de restriction de place, les exposants seront avisés dès réception du dossier.

Les organisateurs se réservent le droit d'admission, d'exclusion, d'attribution ou de refus d'inscription, sans appel et sans être tenus de motiver leur décision.

L'ouverture des lieux pour les exposants se fera le dimanche 21 août 2022 à 08h00.

L'ouverture au public est sans interruption ce même jour de 10h00 à 18h00.

Les transactions se font de gré à gré et n'impliquent pas l'intervention des organisateurs.

Les exposants sont entièrement responsables de leur stand. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles dégradations ou vols, et ce, de l'ouverture à la fermeture de la bourse.

Les non-professionnels doivent certifier sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Le fait de participer à cette manifestation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.